

1ER TOUR DE SCRUTIN

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 15

Majorité absolue des suffrages exprimés : 08

La liste 1 a obtenu : M. Nicolas GUICHARD – 1^{er} adjoint,
Mme PIERRO Estelle – 2^{ème} adjointe,
M. GONIN Frédéric – 3^{ème} adjoint..... 13

La liste 2 a obtenu : M. Nicolas GUICHARD – 1^{er} adjoint,
Mme CHEVALIER Hélène – 2^{ème} adjointe,
M. GONIN Frédéric – 3^{ème} adjoint..... 02

Sont élus adjoints au maire : M. Nicolas GUICHARD – 1^{er} adjoint,
Mme PIERRO Estelle – 2^{ème} adjointe,
M. GONIN Frédéric – 3^{ème} adjoint.

Exécution de la délibération :

(articles L.2131-1 et L.2131-2 du code des collectivités territoriales)

Affichée en mairie le

Enregistrée à la préfecture de la Drôme le

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération

Le Maire
Etienne LARAT

